



Le Ministre des Finances

Communiqué de presse

Entretien Ministre Koen Geens – CEO Dexia Karel De Boeck 24 janvier

En prévision des réunions prochaines du comité de rémunération et du conseil d'administration de Dexia, les points suivants ont été concertés lors d'un entretien entre le CEO de Dexia Karel De Boeck et le Ministre des Finances Koen Geens ce 24 janvier :

- le management de Dexia présentera au comité de rémunération une proposition de révision des traitements des membres du comité de direction de Dexia qui prenne en compte les attentes éthiques de la société, la nouvelle législation bancaire et le besoin de retenir le talent requis pour une résolution ordonnée (run off).
- Le comité de rémunération sera invité à émettre sur cette base un nouvel avis en vue d'une décision au plus tard lors de la réunion du Conseil d'administration du 19 février.
- les dispositions en matière d'indemnité de départ des membres du comité de direction seront strictement alignées aux nouveaux standards arrêtés en première lecture du projet de loi bancaire. Les indemnités de départ seront ainsi limitées à neuf mois, et une clause de récupération (claw back) sera introduite.
- la Charte de gouvernance de Dexia de mars 2011 sera adaptée aux nouvelles normes en matière de gouvernance bancaire.

Les actionnaires belge et français continueront à se concerter.

Porte-parole: Davine Dujardin : 02 574 84 08 - 0472 74 94 40 –
davine.dujardin@ckfin.minfin.be

Kabinet Koen GEENS, Minister van Financiën
Wetstraat 12
1000 Brussel

Cabinet Koen GEENS, Ministre des Finances
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles

.be